

COMITE SYNDICAL DU MARDI 27 JUN 2023

Le mardi 27 juin deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation GEMAPI**. Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
85	37+15	52
Quorum		43
Total des voix (P +R)		59
Majorité absolue		30

ETAIENT PRESENTS :

32 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mmes	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Alain GOUIRAND, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Didier SEBBAH, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

3 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 2 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
MM.	Didier REAULT
	Jacky GERARD

2 représentantes du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 2 voix :

Mmes	Elisabeth JACQUES
	Marion MAGNAN

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-2584 023 04-2023 0627-DELIB2023_3

ETAIENT REPRESENTES :**1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 2 voix :****M** Yves VIDAL, par Héléne GENTE-CEAGLIO**1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 2 voix :****Mme** Noëlle TRINQUIER, par Jacky GERARD**13 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :**

MM.	Jean-Christophe DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Guy ALBRAND Claude CHEILAN, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Réne JAUFFRET Jean-Louis BROCHIER, délégué de Gap Tallard Durance à Rémi COSTORIER David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Serge CURNIER Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER Christian MOUNIER délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves WIGT Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
Mme	Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard PAUL
M	Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
Mme	Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
MM.	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Jacques NATTA Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX

ASSISTAIENT EGLEMENT A CETTE REUNION :

MM.	Roland GIRAUD, commune de Villeneuve Joël BONNAFOUX, Président de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mmes	Frédérique COUTAZ, SMAVD Frédérique BLASCO, SMAVD
MM.	Christian DODDOLI, SMAVD Julien GOBERT, SMAVD Bertrand JACOPIN, SMAVD Philippe PICON, SMAVD
Mme	Valérie ROUX, service Métropole Aix Marseille Provence
MM	Eric DALLE, service Métropole Aix Marseille Provence Olivier NALBONE, service Région Provence Alpes Côte d'Azur Gilles BRIERE, service Conseil Départemental de Vaucluse

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-2584 023 04-2023 0627-DEL IB2 023_3



Délibération N°2023-36
Formation GEMAPI

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 27 JUIN 2023

Systemes d'endiguement des Busques à Cheval-Blanc : dossier d'autorisation sans travaux à déposer pour le compte de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse dans le cadre des délégations de compétence GEMAPI au SMAVD.

Le SMAVD prévoit de déposer avant le 30 juin 2023 (échéance réglementaire) un dossier réglementaire visant à autoriser le système d'endiguement des Busques. Cette opération s'inscrit dans le cadre des programmes généraux portés par le SMAVD par délégations des EPCI visant à régulariser les digues en les faisant autoriser en systèmes d'endiguement au titre de la réglementation découlant du décret « digues » de 2015.

Il s'agit d'un dossier sans travaux visant à autoriser l'ouvrage existant situé sur la commune de Cheval-Blanc et protégeant essentiellement le camping des Rives du Luberon. Le dossier qui sera déposé actera que le système d'endiguement apporte un niveau de protection correspondant à une crue d'ordre décennale (2 500 m³/s). Le dossier formalisera les modalités de gestion en toutes circonstances du système d'endiguement. Dans une logique de mutualisation avec les actions menées par les agents de la commune de Cavaillon sur les systèmes d'endiguement de Cavaillon et des Iscles de Milan (Cheval-Blanc), la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse prévoit que les opérations de terrain à réaliser en crue sur le SE des Busques le soient également réalisés par les agents de la commune de Cavaillon.

La signature d'une convention tripartite liant la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, le SMAVD et la commune de Cavaillon est prévue à cet effet. Elle définira les moyens à mobiliser et les actions attendues par chacune des parties en situation normale comme en période de crue, pour les participations aux actions de formation ou encore aux exercices de simulation de crise.

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

-APPROUVE le dépôt du dossier d'autorisation sans travaux du Système d'endiguement des Busques à Cheval-Blanc à déposer pour le compte de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse dans le cadre de la délégation de compétence GEMAPI au SMAVD.

-AUTORISE le Président à déposer le dossier de demande d'autorisation du système d'endiguement des Busques tel que souhaité par la Communauté d'Agglomération LMV et à signer tous documents nécessaires et pouvant intervenir dans ce cadre.

Le Président
Yves WIGT



CERTIFIE
EXECUTOIRE, LE 4/07/23
Le Président
Yves WIGT